

ANNEXE 1 : Confirmation d'engagement Opérateur de transport

Les spécifications liées à l'engagement d'un opérateur dans la démarche Qualimat Transport sont décrites au *paragraphe 3.1 du présent Règlement de reconnaissance tierce partie (3.1. Engagement d'un Opérateur de transport auprès d'Oqualim)*. Les modalités décrites ci-après détaillent sa mise en œuvre pratique auprès de l'Association Oqualim.

Modalités d'engagement :

- L'engagement est à la charge de l'opérateur de transport : dans le cadre de son premier engagement, le tarif est de 143 € HT (171.60 € TTC)

Pour des réengagements éventuels, il n'y a pas de règlement à effectuer auprès d'Oqualim

- L'opérateur de transport doit transmettre un dossier à Oqualim constitué :
 - Du formulaire de confirmation d'engagement, en page 2 du présent document, dûment complété.
 - De la copie de la licence de transport,
 - De la preuve de l'engagement auprès de la DGCCRF conformément au règlement (CE) 183/2005,
 - Dans le cas d'un premier engagement, du règlement à l'ordre de l'Association Oqualim par chèque ou la preuve en cas de virement bancaire.

La transmission peut se faire :

- Par mail à l'adresse : support.transport@qualimat.org
- Par courrier : 5 rue de la fontaine, 56500 LOCMINÉ

Etude et validation du dossier

L'engagement dans la démarche est recevable lorsque l'ensemble des pièces requises sont transmises à Oqualim.

Dans le cadre d'un premier engagement, une attestation provisoire de 3 mois délivrée par Oqualim, accompagnée de la facture acquittée est alors adressée à l'opérateur. La suite de la démarche de certification est assurée par un organisme certificateur. L'opérateur doit donc prendre contact avec un des Organismes Certificateurs habilités ayant signé une convention avec Oqualim et être audité avant l'échéance de l'attestation provisoire.

Dans le cadre d'un réengagement, ou d'une mise à jour de l'engagement, un mail d'accusé d'enregistrement est transmis à l'opérateur par Oqualim pour preuve d'enregistrement du dossier. Cet élément est à communiquer à l'organisme certificateur qui assure le suivi de l'opérateur de transport.

ANNEXE 1 : Confirmation d'engagement Opérateur de transport


- **Identification de la société** (site faisant l'objet de l'engagement)

Coordonnées strictement professionnelles

Raison sociale:			
Groupe d'appartenance :			
Statut juridique :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Pays :		Tél :	
Mail :			
Code APE :		SIRET :	
N° TVA intracommunautaire :			
Activité de l'entreprise :	<input type="checkbox"/> Transport public de marchandises	<input type="checkbox"/> Commissionnaire de transports	<input type="checkbox"/> Autres, à préciser : _____

- **Type de contenants et marchandises transportées**

Type de contenants <i>Exemple : bennes, citernes liquides, citernes pulvérulents, fonds Mouvants ...</i>	Nombre	Nature des marchandises transportées N° IDTF concernés <i>Exemples : céréales (40341), déchets de métaux (30089)</i>

 **La société s'engage à ne pas utiliser pour le transport de « produits » destinés à l'alimentation animale (cf. point 1.3. du Cahier des charges Qualimat Transport) des contenants qui auraient préalablement transporté des marchandises interdites.** Dans le cas où la société ne serait pas en mesure de connaître et d'attester l'historique des précédents transports ou dans le cas où elle souhaiterait utiliser ces contenants, elle s'engage à réaliser une procédure de réaffectation (cf. annexe 3 du Cahier des charges Qualimat Transport) avant d'effectuer tout transport de « produits ».

La société ci-dessus identifiée déclare avoir pris connaissance de la totalité des exigences du Cahier des charges Qualimat Transport et du Règlement Qualimat Transport, et s'engage à les respecter.

A _____ Le _____

Nom du signataire : _____ Qualité du signataire : _____

Signature et cachet de la société :

 **S'il existe plusieurs entités d'exploitation, merci de remplir un engagement par entité concernée**